

UNE INITIATIVE PROMETTEUSE D'INFLUENCE POLITIQUE:

CONVEAGRO au Pérou



INTRODUCTION

La mobilisation agricole nationale organisée en mai 2019 par Conveagro¹ et ses alliés de la société civile a entraîné une importante négociation avec l'État péruvien. Il s'agit d'un bon exemple d'une partie agissante de la société civile pour influencer des politiques publiques et améliorer les conditions de vie des familles rurales.

Le cœur de l'action a été l'agenda agricole, compris comme un vaste cahier de revendications et de demandes : comment s'est-il construit ? Comment a-t-il évolué ? Les résultats obtenus, mais également ses limites.

CETTE CAPITALISATION SE BASE SUR 3 CONSTATS:

- Les ferments de revendication ont déjà germé déjà dans les années 1990, à partir de la politique néolibérale menée par l'ex-président Fujimori ;
- Les demandes accumulées ont donné naissance à une convergence des acteurs autour d'une plate-forme de lutte. Les résultats obtenus et les limites observées ont été conditionnés à la fois par l'ampleur des revendications et par la diversité des acteurs ;
- La mobilisation a eu pour effet d'unir les acteurs agricoles et comme objectif d'influencer les politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale

L'impact de la mobilisation, après deux années, est évident et l'élection du président Castillo en 2021 semblait ouvrir une voie favorable avec l'annonce d'une deuxième réforme agraire². Les principaux axes étaient :

- | La centralité de l'agriculture familiale et l'urgence de services adaptés pour celle-ci ;
- | Le développement d'infrastructures hydrauliques ;
- | Le renforcement des associations et du coopérativisme ;
- | Le renforcement des achats locaux par l'État et le développement de marchés de producteurs ;
- | La protection vis-à-vis des marchés extérieurs pour l'agriculture nationale familiale.

Malheureusement, sur base de l'observation et de l'analyse des premiers mois du gouvernement du président Castillo, le panorama général paraît moins optimiste pour les acteurs de l'agriculture familiale.

1 Convención del Agro Peruano - <https://conveagro.org.pe/>

2 Une première réforme agraire a eu lieu dans les années 1960 et a mis fin au système d'exploitation par les grands propriétaires terriens hérité de la colonisation.

MAI 2019

MOBILISATION AGRICOLE NATIONALE



JUILLET 2021

ÉLECTION DU PRÉSIDENT CASTILLO

Enseignant, syndicaliste,
avec des positions de gauche radicale sur l'économie et la
politique étrangère et conservatrices sur les sujets sociétaux

ANNONCE D'UNE 2^E RÉFORME AGRAIRE

LES PRINCIPAUX AXES

1

La centralité
de l'agriculture
familiale et
l'urgence de
services
adaptés pour
celle-ci

2

Le
développement
d'infrastructures
hydrauliques

3

Le
renforcement
des associations
et du
coopérativisme

4

Le
renforcement
des achats locaux
par l'État et le
développement
de marchés de
producteurs

5

La protection
vis-à-vis des
marchés
extérieurs pour
l'agriculture
nationale
familiale.

LEÇONS APPRISES PAR LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

La mobilisation agricole de mai 2019 et ses suites sont intéressantes pour l'ensemble des acteurs concernés par la question agricole au Pérou :

POUR LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET LEURS ALLIÉS

(le monde académique, la coopération internationale, les organisations non gouvernementales – ONG, ...)

- | Importance d'avoir un leadership pour mobiliser les citoyens et être reconnu comme interlocuteur valable ;
- | Nécessité de soutenir, d'argumenter les propositions et les revendications en cherchant un équilibre entre l'ampleur des demandes (pour intéresser la plus grande partie de la population) et l'efficacité des propositions. En bref, importance pour les organisations de producteurs (OP) d'être formées au travail de plaidoyer politique ;
- | Besoin pour les OP de rester organisées, unies et d'avoir des ressources pour réussir la négociation et assurer le suivi des accords avec l'État.
- | Importance des alliances au sein du monde des OP, en transcendant les visions sectorielles.

POUR LES POUVOIRS PUBLICS

- | Connaître les attentes des OP et plus généralement du monde rural ;
- | Prendre conscience de la nécessité de réforme du ministère de l'Agriculture avec l'AF comme politique centrale ;
- | Formuler des politiques agricoles multisectorielles pour relever les défis de l'AF.

POUR LE MONDE POLITIQUE

- | Prise de conscience de la nécessité d'associer les producteurs et donc les OP et leurs alliés dans la définition, la planification et la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'AF.

Et au bout du compte, le pari de cette démarche est que la participation et le soutien citoyens permettent de dépasser les limites d'un État relativement faible et de redéfinir la relation entre l'État et le secteur agricole.

LA MOBILISATION ET LA NÉGOCIATION

CONTEXTE

- > Un modèle économique NÉOLIBÉRAL à bout de souffle
- > Une structure étatique corrompue et INEFFICIENTE
- > la CORRUPTION et la poursuite d'intérêts particuliers

+ D'AVANTAGES

GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Modernes, exportatrices
- Infrastructures d'irrigation
- Situées près des côtes.
 - Services de l'État:
 - sanitaires et pour l'export
 - facilités (taxes et flexibilité du travail)
- Ouverture du marché national
- Traités de libre commerce (importations massives de blé, de riz, de lait, de maïs)



Décision du gouvernement en 2018
de liquider la banque agricole

+ DE DIFFICULTÉS

PETITS EXPLOITANTS

- Services financiers
- Appui technique
- Organisation de la commercialisation
 - Privatisation des terres
- Expansion des activités extractives
 - Violence terroriste
- Violence des forces armées nationales

2 500 000 UNITÉS FAMILIALES



> DEMANDES DE:

- De services
- Investissements publics
- Irrigation agricole
- De moyens pour la loi sur l'agriculture familiale de 2015
- Titularisation des terres des communautés paysannes

REPÈRES HISTORIQUES

NÉOLIBÉRALISME ET AGRICULTURE FAMILIALE

La mobilisation agricole a eu lieu en mai 2019, mais elle trouve son origine dans des causes structurelles bien plus anciennes: la politique néolibérale menée dans les années 1990 par l'ex-président Alberto Fujimori avec un retrait généralisé de l'État et la privatisation des entreprises publiques.

Cette politique a eu pour conséquence une structure duale de l'agriculture au Pérou, avec d'un côté des grandes exploitations agricoles modernes et exportatrices, desservies par des infrastructures d'irrigation et d'autres services et situées principalement près des côtes. Ce type d'agriculture a bénéficié des rares services de l'État encore disponibles (sanitaires et pour l'export) et d'un ensemble de facilités en termes de taxes et de flexibilité du travail.

L'autre pôle est constitué par l'agriculture familiale (une estimation de 2.500.000 unités familiales) qui produit surtout pour sa propre alimentation et, ensuite, pour le marché national (70%).

La politique néolibérale a été préjudiciable à l'agriculture familiale dans plusieurs domaines: les services financiers, l'appui technique et l'organisation de la commercialisation. En outre, les communautés paysannes traditionnelles ont été touchées par une approche de privatisation des terres qui a favorisé l'installation et l'expansion des activités extractives.

Les organisations représentatives de l'agriculture familiale ont également été impactées par la violence terroriste (Sentier Lumineux et Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru) et par celle exercée en retour par les forces armées nationales.

La révolte qui a abouti au départ de Fujimori en 2000 n'a toutefois pas signifié le démantèlement

du système néolibéral. Par conséquent, l'agriculture familiale est restée abandonnée par l'État, avec un modèle caractérisé par l'ouverture du marché national et les traités de libre commerce qui ont facilité les importations massives de blé, de riz, de lait ou encore de maïs³.

Dans un premier temps, cela a été compensé par des investissements importants réalisés dans le secteur rural grâce aux industries extractives. Mais la baisse des cours des minéraux a renversé la tendance.

LA CONSTRUCTION DE L'AGENDA AGRICOLE

L'agenda trouve donc son origine dans la politique néolibérale initiée dans les années 1990. Et l'un des sujets conjoncturels qui a déclenché la mobilisation est la décision du gouvernement en 2018 de liquider la banque agricole.

En outre, en contrepoint des mesures prises dans les années 1990, l'agenda a inclus des demandes de plus de services et d'investissements publics, en particulier dans le secteur de l'irrigation agricole.

La demande portait également sur la mise à disposition de moyens pour concrétiser la loi sur l'agriculture familiale promulguée en octobre 2015.

Enfin, deux exigences portaient sur la titularisation des terres des communautés paysannes pour les protéger des activités extractives et sur la réorganisation du ministère de l'Agriculture au service de l'agriculture familiale et du développement rural.

Des attentes spécifiques de certains secteurs (les coopératives, les producteurs de café et de coton, les éleveurs de camélidés) ont été intégrées dans l'agenda pour rassembler un maximum de soutiens à la plateforme de revendication et faire gagner la mobilisation en visibilité. Cette démarche de multiplication des demandes a aussi entraîné des difficultés dans la négociation ultérieure.

3 En 2020, SOS Faim a également dénoncé les importations de pommes de terre congelées au Pérou: <https://www.sosfaim.be/stop-traite-libre-echange/>

LA SITUATION POLITIQUE PARTICULIÈRE AU MOMENT DE LA MOBILISATION

La mobilisation s'est déroulée dans un contexte « favorable » :

- | Un modèle économique néolibéral à bout de souffle, mais sans réelle alternative ;
- | Une structure étatique faible, démantelée dans les années 1990, corrompue et inefficace ;
- | Un personnel politique peu compétent, caractérisé par le clientélisme, la corruption et la poursuite d'intérêts particuliers.

Durant la période précédant la mobilisation nationale, le Pérou connaît une crise politique permanente, avec des oppositions systématiques entre l'exécutif et le législatif et l'ensemble des présidents antérieurs impliqués dans des scandales financiers. C'est dans ce cadre que le gouvernement a été quasiment obligé d'être réceptif au mouvement paysan en 2019.

70% des produits de l'agriculture familiale sont destinés à la consommation nationale.

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

Les OP et leurs alliés

Conveagro, plateforme vers laquelle convergent des groupements agricoles et d'autres organisations alliées a joué un rôle central dans le processus.

Conveagro regroupe 13 organisations agricoles nationales et 7 organisations de la société civile y sont associées. Il y a 3 Conveagro régionaux, à Ayacucho, Puno et Junin.

Avec plus de 25 années d'existence, Conveagro est certainement la principale référence pour les producteurs agricoles du pays, en étant un forum de dialogue et d'analyse.

Depuis plusieurs années, Conveagro organise les « mardis agricoles », lieux d'échanges sur les problématiques et les expériences diverses de la réalité agricole avec la participation de dirigeants, d'experts du secteur et de fonctionnaires.

La personnalité et le leadership du président de Conveagro élu en 2018 ont été fondamentaux dans la dynamique de la mobilisation.

Clímaco Cardenas vient de l'association des producteurs laitiers (AGALEP) qui regroupe 17.000 producteurs.

Il devient président d'Agalep en 2017. Très vite, il est confronté au scandale de l'étiquetage trompeur de produits lactés par la société laitière Gloria⁴.

⁴ Gloria couvre 80% du marché du lait au Pérou et appartient à la multinationale Nestlé.

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

LES OP ET LEURS ALLIÉS



CLÍMACO CARDENAS - PRÉSIDENT DE CONVEAGRO ÉLU EN 2018

- Rétablir le lien entre Conveagro et ses membres
- Construire un agenda consensuel en impliquant toutes les parties prenantes
- Se rapprocher d'autres secteurs, comme les « Rondes Paysannes » ou l'Association des usagers des secteurs de l'eau d'irrigation.

LES POLITIQUES

LOIS APPROUVÉES: < première plénière agricole

- Inclusion des petits producteurs dans les coopératives
 - Intérêt national et de nécessité publique pour la collecte de l'eau
 - Renforcer le rôle des femmes dans les communautés paysannes
 - Programme de soutien à la compétitivité (Agroideas)
- Au total, 14 lois ont été approuvées



FABIOLA MUNOZ - MINISTRE DE L'AGRICULTURE

deuxième plénière agricole

(sous le nouveau président élu du Congrès, appuyé dans son élection par Conveagro en octobre 2020)

- Restructuration du Ministère de l'Agriculture avec un accent sur l'agriculture familiale et les infrastructures d'irrigation
- Interdiction de l'entrée d'OGM sur le territoire jusqu'à 2035
- Promotion de l'achat par l'état d'aliments d'origine de l'agriculture familiale
- Mise en œuvre de marchés locaux et itinérants des producteurs agricoles

Devenu président de Conveagro, il est amené à discuter de la liquidation de la banque agricole. Ces deux expériences vont le marquer en tant que dirigeant.

Son approche et sa stratégie sont marqués par la volonté de :

- | Rétablir le lien entre Conveagro et ses membres: les organisations agricoles et celles qui représentent les communautés paysannes;
- | Construire un agenda consensuel en impliquant toutes les parties prenantes;
- | Renforcer les alliances avec d'autres organisations comme le secteur académique, les ONG et la coopération internationale;
- | Se rapprocher d'autres secteurs, comme les « Rondes Paysannes⁵ » ou l'Association des usagers des secteurs de l'eau d'irrigation.⁶

Cette politique a favorisé un élargissement des thématiques intéressant Conveagro: sécurité et souveraineté alimentaire, changement climatique, développement territorial rural, situation de la femme rurale...

En particulier, l'alliance entre Conveagro et les associations d'utilisateurs d'eau a été déterminante dans la réussite de la mobilisation nationale. En effet, ces associations, dirigées par Carlos RAVINES, ont une présence significative sur le territoire national.

Les politiques

Du côté politique, après une première réaction de rejet, la ministre de l'Agriculture (Fabiola Munoz) a joué la carte du dialogue en associant 5 autres ministères⁷ qui se sont tous montrés constructifs, à l'exception du ministère de l'Economie et des Finances.

Du côté législatif, au Congrès de la République, les OP, de manière tactique, ont pu compter sur le jeu politique des fujimoristes en opposition au gouvernement, avec notamment l'organisa-

tion, fait sans précédent, de la première plénière agricole en juin 2019. Une journée entière a été consacrée pour débattre et approuver en session plénière du Congrès des normes favorisant l'agriculture familiale.

Après la dissolution du parlement, le nouveau président élu du Congrès, appuyé dans son élection par Conveagro, a joué un rôle crucial dans l'organisation de la deuxième plénière agricole, en octobre 2020.

Les thèmes suivants ont notamment été abordés pendant la première plénière :

- | La loi de promotion de l'inclusion des petits producteurs dans les coopératives;
- | La loi qui déclare d'intérêt national et de nécessité publique la collecte de l'eau (réservoirs);
- | La loi qui renforce le rôle et la participation des femmes dans les communautés paysannes;
- | La loi développant l'existence d'un programme de soutien à la compétitivité (Agroidas).

Au total, 14 lois ont été approuvées.

Plusieurs lois ont fait l'objet de la deuxième plénière agricole :

- | La restructuration du ministère de l'Agriculture, avec un accent sur l'agriculture familiale et les infrastructures d'irrigation;
- | La prorogation de l'interdiction de l'entrée d'OGM sur le territoire jusqu'à 2035;
- | La promotion de l'achat par l'Etat d'aliments d'origine de l'agriculture familiale;
- | La mise en œuvre de marchés locaux et itinérants des producteurs agricoles.

5 Rondas Campesinas, organisations paysannes de défense créées dans les années 1960 dans le Nord du Pérou pour pallier l'absence de l'État dans les zones rurales.

6 Junta de Usuarios de los Sectores Hidráulicos de Riego del Perú

7 Ministères du Commerce Extérieur et du Tourisme, de l'Economie et des Finances, de l'Environnement, du Développement et de l'Inclusion Sociale et de la Production.

LE PROCESSUS

La décision de la mobilisation a été prise au début du mois d'avril 2019. La décision est née pendant le congrès de l'Association des usagers des secteurs de l'eau d'irrigation à la suite d'une convergence d'intérêt avec Conveagro, représenté en tant qu'invité.

La préoccupation des utilisateurs d'eau était leur reconnaissance formelle et la fin de sanctions administratives. Du côté de Conveagro, il s'agissait plutôt de la question du financement, avec la disparition possible de la banque agricole, et des problèmes accumulés dans des filières comme le lait, le café et le riz.

L'absence de la ministre de l'Agriculture à ce congrès a précipité la décision de la grève qui a été fixée au 13 mai.

Un comité national de lutte et de dialogue s'est mis en place pour préparer l'événement, préparant des propositions spécifiques région par région.

Ce comité présentait la particularité et l'avantage de réunir de nouveaux dirigeants (comme Cardenas et Ravines) et d'anciens leaders syndicaux habitués à des mobilisations massives.

Peu de jours avant la mobilisation, une rencontre avec le président du conseil des ministres et la ministre de l'Agriculture ont permis de décider de la création d'une table de dialogue entre l'exécutif et les organisations agricoles.

La mobilisation elle-même a lieu le 13 mai 2019 dans 15 régions du pays, avec des barrages routiers et des rassemblements et des marches d'agriculteurs.

Dès le 22 mai 2019, la table de dialogue est mise en place avec 5 commissions techniques et 19 groupes de travail.

Chaque commission intégrait des représentants des 6 ministères et des représentants de la plate-forme de lutte, avec chaque fois une coanimation et une coprésidence:

THÉMATIQUE	Financement et assurance agricole	Production nationale et commercialisation	Gestion des ressources hydriques	Associativité	Agriculture familiale
PRÉSIDENTE DES POUVOIRS PUBLICS	Ministère de l'Économie et des Finances	Ministère du Commerce Extérieur et du Tourisme	Ministère de l'Environnement	Ministère de la Production	Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	Conveagro (producteurs de coton)	Conveagro (producteurs de lait)	Association des usagers de secteurs d'eau d'irrigation	Conveagro	Conveagro et Cepes (ONG)

LES 19 GROUPES DE TRAVAIL



LE FINANCEMENT ET L'ASSURANCE AGRICOLE

4 groupes de travail

Agrobanco et Agroperu

Assurance catastrophe agricole

Fonds de compétitivité et de compensation

TVA agricole et loi générale des coopératives



L'ASSOCIATIVITÉ

3 groupes de travail

Possibilité pour les communautés
de créer un système d'autofinancement

Restructuration du ministère de l'agriculture

École de formation de dirigeants



L'AGRICULTURE FAMILIALE

3 groupes de travail

Budget

Assistance technique et programmes

Titres de propriété



LA PRODUCTION NATIONALE ET LA COMMERCIALISATION

5 groupes de travail

Tarifs extérieurs

Achats par l'État

Café

Coton

Fibre de camélidés



LA GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

4 groupes de travail

Modification de la loi n°30157

Réforme de l'autorité nationale de l'eau

Infrastructures hydrauliques

Contamination de l'environnement

La négociation a duré environ 3 mois et rassemblé 64 institutions de l'État et plus de 150 leaders paysans représentant 30 organisations venant de l'ensemble du pays. Il s'est agi d'un fait sans précédent et d'une importance politique capitale pour le mouvement paysan national.

➤ **Plus de 80 accords ont été conclus avec l'État, dont :**

- | La consolidation d'Agrobanco comme entité financière du secteur agricole, avec la dotation de 1.500 millions de sols péruviens (360 millions d'euros) ;
- | La destination de fonds en faveur des groupements agricoles ;
- | La mise en place d'un plan national pour l'agriculture familiale avec une approche territoriale et la définition conjointe de zones pilotes ;
- | L'attribution de fonds additionnels pour les programmes nationaux comme Agroideas, Agrorural et Sierra Sud ;
- | La promotion de la participation des femmes rurales dans les programmes et activités agricoles, avec pour objectif 30% ;
- | L'analyse et l'accord conjoints sur la réglementation de l'information des consommateurs sur l'étiquetage des produits alimentaires.

➤ **Par contre, il n'a pas été possible de s'accorder sur :**

- | Les questions des tarifs extérieurs ;
- | Le régime fiscal agricole ;
- | La réforme de l'assurance catastrophe agricole ;
- | Le fonds de compensation et de compétitivité ;
- | La modification de la loi n°30157 (utilisateurs d'eau).

La pandémie de Covid-19 et les crises politiques récurrentes dans le pays ont cependant joué un rôle de frein dans la mise en œuvre d'un nombre significatif de ces accords.

CIDERURAL

Le cas spécifique du financement agricole.⁸

Sur les questions du financement de l'agriculture, Ciderural, une faîtière de coopératives rurales d'épargne et de crédit, a joué un rôle important d'allié stratégique du secteur agricole, et en particulier de Conveagro.

Un important travail de plaidoyer initié par Conveagro et renforcé par Ciderural a débouché sur la création en juillet 2020 d'un fonds doté de 2.000 millions de sols péruviens (480 millions d'euros), le FAE-AGRO⁹. Il s'agissait de réactiver l'économie en assurant la campagne agricole 2020-2021 dans le cadre de la pandémie. Les coopératives d'épargne et de crédit faisaient partie des opérateurs possibles de ce fonds orienté vers les petits producteurs agricoles.

C'était sans aucun doute un accord historique: jamais encore les organisations agricoles et les coopératives d'épargne et de crédit n'avaient réussi à obtenir des fonds d'une telle importance orientés vers l'agriculture familiale.

Mais en réalité, 18 mois après la mise en place du fonds, les résultats sont très décevants. Jusqu'à fin 2021, seulement 192,5 millions de sols ont été utilisés, soit 9,6% des disponibilités. Et la participation des Coopac a été limitée à 13% du montant débloqué.

Plusieurs raisons peuvent être avancées:

- | Sur le plan administratif: des procédures calquées sur les moyennes et grandes entreprises, avec un opérateur principal (Cofide¹⁰) peu expérimenté en crédit agricole; une très faible prise en considération du point de vue des organisations paysannes et des coopératives d'épargne et de crédit spécialisées;
- | Sur le plan financier: des critères orientant vers les membres des CMAC (Caisses Municipales d'Épargne et de Crédit) possédant des titres de propriété et exploitant plus de 10 hectares; des taux d'intérêt finalement peu attractifs, de l'ordre de 14% (sincérité des coûts);
- | Sur le plan légal: un fonds qui ne s'insère pas dans une politique existante de financement agricole;
- | Sur le plan socio-culturel: un décalage du fonds avec le calendrier agricole (mise à disposition et remboursements); une priorisation par les paysans de leur système traditionnel de troc et d'échanges de services pour faire face à la crise; le retour de près de 400.000 personnes en milieu rural augmentant la main d'œuvre disponible pour la campagne de 20%.

8 Ce texte est basé sur un travail de capitalisation du rôle joué par Ciderural

9 FAE-Agro: programme de garantie du gouvernement national pour le financement agricole entrepreneurial

10 Corporation Financière pour le Développement

Jamais les organisations agricoles et les coopératives d'épargne et de crédit n'avaient obtenu de fonds d'une telle importance pour l'agriculture familiale.

SOS FAIM

Parmi les acteurs de la coopération internationale privée, le bureau de SOS Faim au Pérou a été le principal allié stratégique de Conveagro et de la mobilisation agricole de 2019. Notre relation de partenariat avec Conveagro construite depuis 2001 et notre proximité avec son président et sa directrice, nous ont permis d'être très proches, au centre des événements, en combinant notre soutien financier et logistique (des réunions du comité de lutte se sont tenues dans nos locaux), une communication permanente et notre réseau de contacts et d'alliés.

Dans la mesure du possible, nous avons jeté des ponts pour nous joindre à cet effort afin d'atteindre les décideurs (par exemple avec les hauts fonctionnaires du Ministère de l'Économie et des Finances) mais aussi avec d'autres acteurs et partenaires tels que Ciderural. Conveagro savait qu'elle devait demander un fonds à l'État pour réactiver l'agriculture familiale en pleine pandémie, et Ciderural a aidé à «concevoir» les détails de l'instrument, en tirant parti de son expertise en matière de finance rurale. Depuis lors, Ciderural, ainsi que Fogal, sont considérés comme les alliés naturels de Conveagro en matière de finance rurale.

La systématisation de l'expérience de plaidoyer de Conveagro, mais aussi de Ciderural dans la FAE Agro, afin d'en tirer des leçons et des enseignements, ont également été notre initiative (siège et bureau local) qui ont été bien accueillies et appréciées par les deux partenaires.

Notre relation de partenariat avec Conveagro, construite depuis 2001 nous a permis d'être au centre des événements en combinant notre soutien financier, logistique, une communication permanente et notre réseau de contacts.

EN CONCLUSION: FACTEURS DE SUCCÈS ET LIMITES

FACTEURS DE RÉUSSITE

- | Le caractère participatif et intégrateur de la démarche (mobilisation et négociation). Ce fut facilité par les expériences antérieures de Conveagro sur le financement agricole et l'étiquetage des produits laitiers qui lui avaient donné une visibilité sur le plan national. Les préoccupations générales et communes ont transcendé des revendications plus sectorielles.
- | Les organisations de producteurs sont arrivées à la négociation avec des propositions concrètes sur le « comment » devaient être les politiques publiques, ne se contentant pas de réclamer et protester. Les alliances avec d'autres acteurs ont été déterminantes, malgré leurs limites puisque c'était sur une base volontaire (manque de staff).
- | Ce fut une expérience d'inter apprentissage, en particulier entre dirigeants des OP et fonctionnaires publics: connaissance mutuelle du fonctionnement et des problématiques. Pour les OP, cela fut une véritable école de négociation politique.
- | Le secteur public a vraiment démontré sa volonté de dialogue, notamment en proposant que les tables de négociation soient dirigées collégialement entre représentants de l'État et dirigeants paysans. Les deux parties se sont dès lors approprié le processus. D'autre part,

les différents ministères se sont réellement impliqués positivement dans les discussions, à l'exception notable du ministère de l'Économie et des Finances. Il est vrai que le gouvernement, en conflit avec le législatif, ne pouvait pas se permettre le luxe de ne pas dialoguer.

LIMITES

Il y a eu une forme de tension entre l'amplitude des demandes et le caractère efficace de la négociation. L'intégration de multiples acteurs a en effet complexifié et diversifié à l'excès l'agenda de revendications. L'accumulation d'attentes non satisfaites au fil des années explique l'ampleur des requêtes. Les 5 négociations thématiques ont généré l'existence de 19 sous-groupes, mettant sur le même pied des sujets centraux et d'autres qui l'étaient moins. C'est ainsi que des matières aussi importantes que la consolidation du droit des communautés à collecter des ressources financières et la protection de l'agriculture familiale n'ont pas pu prospérer. Il en fut de même sur la question des moyens budgétaires en faveur de l'agriculture familiale.

Une autre contrainte fut la durée des négociations: les quelque 150 dirigeants paysans impliqués ont dû rester pendant toute cette période à Lima, ce qui a posé un problème logistique, en raison du manque de moyens des organisations paysannes.

Ce numéro de *Dynamiques Paysannes* a été rédigé par Marc Mees, avec l'appui de Claire Stoeckel, Luis Vargas et Jonas Jaccard.

Éditeur responsable
Marc Mees,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination
Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-548.06.70
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.be

Graphisme
www.marmelade.be
Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier
recyclé.

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la
Coopération internationale
de Belgique.



Belgique
partenaire du développement

Les opinions représentées
dans la présente publication
n'engagent que leurs auteurs.



SOS FAIM - AGIR AVEC LE SUD

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)

T 32 (0)2 548.06.70

info.be@sosfaim.org – www.sosfaim.be